

Pour stopper les dérives néo-libérales dans l'enseignement professionnel et garantir une offre de formation équitable sur tout le territoire, VOTEZ SUD !

Profession de foi de la fédération Sud éducation pour les PLP (professeur-e-s de lycées professionnels)

Bac pro 3 ans, un échec confirmé

- 16 000 postes supprimés,
- 1 000 heures de cours en moins,
- Accentuation du décrochage scolaire,
- Atteinte au caractère national du diplôme par la généralisation des CCF,
- Simulacre d'oral de rattrapage,
- Dévalorisation des Diplômes,
- Suppression des passerelles avec les filières générales et technologiques,
- Poursuite d'étude limitée,
- Augmentation des Périodes de Formation en Milieu Professionnel au détriment de l'école.

Conditions de travail dégradées et souffrance en LP

- Augmentation des heures supplémentaires,
- Effectifs trop lourds et trop hétérogènes au regard des moyens attribués,
- Intensification et allongement du temps de travail par la multiplication des missions (CCF, réunionniste, gestion des stages, orientation...),
- Référentiels en modification constante,
- Espace Numérique de Travail : pressions et flicage, Méthodes managériales pathogènes.

Les conséquences néfastes de l'acte III de la Décentralisation

- Lycées des métiers : cheval de Troie de l'apprentissage
- Menace sur le statut des PLP (régionalisation)
- Filières assujetties au bassin d'emploi au détriment du choix d'orientation des élèves.

Les élèves méritent mieux !

- Une formation polyvalente et solide,
- Une indemnisation des stages,
- De la philosophie en terminale,
- Un choix de langues élargi,
- Des conditions d'enseignement respectueuses de l'élève et de ses vœux d'orientation,
- Refus de la mixité des publics, apprenti-e-s et sous statut scolaire, qui constitue une entrave à l'apprentissage.

Le développement de l'apprentissage : une dangereuse régression

- Formation et main d'œuvre au rabais au bénéfice des entreprises,
- Prime à l'embauche et cadeaux fiscaux au détriment des finances publiques,
- Propagande mensongère sur le taux prétendument supérieur d'insertion professionnelle,
- Inégalité territoriale du taux de rémunération des heures d'enseignement en apprentissage,
- Pressions exercées sur les enseignants pour effectuer des compléments de service sous-payés en apprentissage, portant localement atteinte au maxima horaire hebdomadaire défini par les statuts,
- Multiplication des employeurs (région, état),
- Quid des pensions de retraite ?



éducation
SUD revendique :

➔ **Mobilité, flexibilité, polyvalence imposées !**
Non à l'alourdissement des tâches administratives au détriment de la pédagogie. Nous demandons la mise en place de temps de temps de concertations inclus dans nos services.

➔ **Parce qu'il représente une menace sur les filières sous statut scolaire et va à l'encontre d'un enseignement de qualité, nous refusons le développement des sections en apprentissage, en parcours mixés (2+1 ou 1+2) et le mélange des publics au sein des mêmes classes.**

➔ **Nous exigeons un enseignement professionnel de qualité sur tout le territoire.**